

Paris, le 19. Février 1831.

73

3.<sup>e</sup> Division  
des Sciences, Lettres  
et Arts.

1.<sup>er</sup> Bureau  
Beaux-Arts et Sciences

Académie  
Royale de France  
à Rome

M.<sup>r</sup> Vauchelet  
touchera à Paris  
le restant de la  
Pension de 2 années  
qui devait lui être  
payée à Rome,  
à partir du 1.<sup>er</sup>  
Janvier 1830.

Monsieur le Directeur j'ai  
l'honneur de vous annoncer que d'après la  
demande qui m'en a été faite par M.<sup>r</sup>  
Vauchelet qui a remporté en 1829, un  
grand Prix de peinture à l'École des  
Beaux-Arts, j'ai décidé que ce jeune  
Artiste jouira à Paris, à compter du 1.<sup>er</sup>  
Janvier dernier du traitement qu'il aurait  
touché à Rome, en qualité de Pensionnaire  
du Roi, jus qu'au 31. Decr. 1833.

La Mère de M.<sup>r</sup> Vauchelet, se trouvant  
atteinte d'une Maladie grave qui nécessite la  
présence et les soins de son fils unique,  
je n'ai pas cru devoir refuser à cet Artiste la  
faveur qu'il sollicitait.

Toutes fois M.<sup>r</sup> Vauchelet devra se  
conformer en ce qui concerne ses travaux comme  
Pensionnaire aux obligations imposées par  
les Réglemens de l'Académie

Agreez, Monsieur le Directeur l'assurance  
de ma haute considération Distinguée

Le Pair de France Ministre  
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur  
Montalivet

A. M. B. Vernet Directeur de l'Académie  
de France, à Rome. 1.